

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de REDON

S.A.M.O.V.

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Syndicat intercommunal D'Aménagement de la Moyenne Vilaine
S.A.M.O.V.

Le dix neuf octobre deux mil dix

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement de la Moyenne Vilaine, légalement convoqué, le 06 octobre 2010, s'est réuni à la Mairie de GUIPRY siège du Syndicat,

Sous la présidence de Monsieur DUTEMPLE Jean-Marie

OBJET :

Etaient présents M BAUSMAYER, BLAIRE, VIGNON,
TREMAUDANT, ROUL, GICQUEL

Etait absent M LE GARREC

Tarifs 2011

Procuration de : M LE GARREC à M DUTEMPLE

LOCATION
EXTERIEURE

Monsieur BLAIRE a été élu secrétaire

TABLES & CHAISES

Monsieur le Président propose au comité de revoir les tarifs de location extérieure des tables et des chaises de la salle polyvalente pour l'année 2011.

Après avoir délibéré le Comité DECIDE :

DE MAINTENIR LES TARIFS DE 2010, qui sont les suivants :

* 2€10 pour la location extérieure d'une table

* 0€40 pour la location extérieure d'une chaise

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président,
Jean-Marie DUTEMPLE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT
DE LA MOYENNE VILAINE
(S. A. M. O. V.)
Siège : Mairie de GUIPRY

